



Rencontre avec Paul BRAUD, Maire de Saint-Jean Lachalm (43)

Le 11 octobre 2016, 16 personnes ont rencontré Paul Braud, Maire de Saint-Jean Lachalm afin de découvrir les projets de la commune en matière de transition énergétique.

Cette rencontre était organisée par le groupe « transition énergétique¹ » la Plate-forme 21 pour le développement durable et visait un triple objectif :

- découvrir les actions portées par cette petite commune rurale ;
- comprendre l'articulation des différentes actions et leurs impacts en termes économique, social et environnemental ;
- appréhender le jeu d'acteurs.

Présentation de la commune de Saint-Jean Lachalm.

Une commune rurale de montagne, peu densément peuplée

Localisée dans le département de la Haute-Loire, Saint-Jean Lachalm est une petite commune rurale de montagne. Elle compte 280 habitants pour 3864 ha, soit une densité de population inférieure à 8 habitants par Km². C'est la commune d'Auvergne qui compte la plus grosse différence d'altitude depuis la Vallée de l'Allier dans son point le plus bas jusqu'au Mont Devès qui s'élève à 1200m.

Une économie largement agricole

La commune connaît encore une agriculture dynamique avec 43 exploitants répartis sur une trentaine d'exploitations. Cinq agriculteurs fabriquent encore du fromage alors que c'était le cas dans toutes les exploitations dans les années 1980. Les fromages étaient commercialisés à Nîmes via le train « Cévenoles » qui n'est plus aussi circulant aujourd'hui.

La commune compte encore un commerce : restaurant - boulangerie - petite épicerie ainsi qu'un garage. Elle fait face à des difficultés pour maintenir des activités industrielles et commerciales sur son territoire.

L'appartenance à la Communauté des Pays de Cayres et de Pradelles

La commune de Saint-Jean Lachalm se situe à l'extrémité Nord-Ouest de la Communauté de Communes des Pays de Cayres et de Pradelles qui compte au total 5230 habitants. Cet EPCI² est composé de 19 communes dont 4 font office de bourgs centres. Les communes sont très différentes et étalées.

La communauté de communes a fait le choix de rester indépendante de l'agglomération du Puy en Velay, préfecture du département de la Haute-Loire.

Afin d'assurer le développement du territoire, un chargé de mission « développement économique » a été embauché. Il a pour objectif de favoriser la création de richesse au sein même du territoire.

¹ De 2013 à 2016, le groupe transition énergétique s'est donné pour objectif d'identifier et d'analyser des initiatives de transition énergétique dans le Massif central. Afin de se questionner sur les expériences présentées, le groupe a élaboré une grille de questionnements, disponible ici.

² Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Le nord de la communauté de communes est assez protégé en terme de croissance démographique du fait de la proximité du Puy-en-Velay. La situation est plus difficile en revanche pour le sud du territoire, plus isolé.

Développer le mix énergétique dans la commune

Pratiquement tous les types d'énergies renouvelables sont produits dans la commune et *a fortiori* dans la communauté de communes sur laquelle se trouve le barrage hydro-électrique de Poutès. La communauté de communes n'a pas la compétence Énergie même s'il y a un travail commun sur certains projets.

Les différentes ENR produites dans la commune de Saint-Jean Lachalm sont :

- [éolien : parc de 9 éoliennes](#)
- [photovoltaïque : couverture des toitures communales](#)
- géothermie : chauffage de plusieurs logements communaux
- [méthanisation : groupement de 5 agriculteurs du bourg en partenariat avec la commune.](#)